

**La Romaine :
un projet sur mesure pour
l'industrie du génie civil et voirie**

Mémoire présenté par l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
dans le cadre des audiences publiques sur le Projet
d'aménagement d'un complexe hydroélectrique
sur la rivière Romaine

Décembre 2008

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

Table des matières

L'ACRGTQ – Un lien étroit avec l'histoire	3
Le projet La Romaine	4
Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ	5
La sécurité énergétique – Construire la stabilité	7
Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques	8
Aspects économiques du projet	9
Acceptabilité sociale du projet	10
Conclusion – Un appui au développement du Québec	11

L'ACRGTQ – Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) de nous entendre lors des audiences publiques sur les effets environnementaux, sociaux et économiques du projet La Romaine.

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages hydroélectriques du Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

D'ailleurs en ces temps d'incertitude économique, le Québec pourra compter sur les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction pour agir à titre de locomotive de l'économie québécoise.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques, et les gazoducs. L'ACRGTQ est également, selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20), une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente les intérêts de plus de 2 000 employeurs de l'industrie de la construction, où plus de 25 000 salariés y sont actifs.

Le projet LA ROMAINE

Hydro-Québec Production propose la construction d'un complexe hydroélectrique de 1550 mégawatts sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord.

Ce complexe sera composé de quatre aménagements hydroélectriques dont la production énergétique moyenne annuelle s'élèvera à 8,0 TWh par année. Le projet est prévu dans le Plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec approuvé par décret du gouvernement du Québec le 14 février 2007.

Le projet consiste également à construire la route de la Romaine, qui reliera la route 138 aux quatre aménagements projetés, couvrant une distance totale de quelque 150 km.

L'ACRGQTQ abordera dans ce mémoire, la nécessité de poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique québécois et par le fait même du projet La Romaine. Dans sa stratégie énergétique rendue publique en 2006 à la suite d'une vaste consultation publique, le Québec a fait le choix de poursuivre les grands projets hydroélectriques afin de poursuivre adéquatement son développement environnemental, économique et social.

Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ

La réalisation du projet hydroélectrique de la rivière Romaine est de première importance pour l'ACRGTQ et ses membres.

Au-delà de la nécessité d'assurer la marge de manœuvre et la sécurité énergétique à long terme des Québécois, l'ACRGTQ croit que le Québec fait face à un autre enjeu de taille : le maintien de son expertise et de son savoir-faire. En effet, le Québec en ne construisant aucun barrage dans les années 90, a non seulement appauvri la main-d'œuvre spécialisée dans le génie civil, mais il l'a aussi mise en danger.

Prenons, par exemple, le chantier Eastmain 1 à la Baie-James. À certains moments, plus de 2000 personnes y travaillent dans des conditions plutôt difficiles. Nous ne parlons pas ici du climat, mais de l'intégration des jeunes travailleurs. La moyenne d'âge est approximativement de 40 ans. Cette moyenne ne caractérise pas la majorité des travailleurs.

Au contraire, la plupart sont dans la vingtaine et dans la cinquantaine avancée. Il y a un vide entre ces deux générations. Des travailleurs très expérimentés et près de leur retraite doivent montrer le travail aux jeunes qui en sont, pour la plupart, à leur premier chantier d'importance. La différence d'âge est marquante. Si nous avons réalisé des travaux importants dans les années 90, le compagnonnage se ferait beaucoup plus facilement pour ces jeunes puisqu'ils auraient des mentors d'un âge beaucoup plus près du leur. Sachant le nombre de chantiers qu'Hydro-Québec et le gouvernement ont mis, et ont l'intention de mettre en branle dans les prochaines années, le savoir-faire des travailleurs québécois reprend et reprendra du galon. Depuis le début des années 2000, avec le parachèvement de SM-3, de la construction des barrages de la Toulousteuc, de la Péribonka, de Chutes-Allard-et-Rapide-des-Cœurs et

maintenant avec le projet Eastmain 1A/Sarcelle-Rupert, nous pouvons croire que la situation s'améliorera.

À l'instar des grandes entreprises québécoises telles le Cirque du Soleil ou encore Bombardier, l'industrie du génie civil et voirie est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant le numéro un mondial de la construction, de la production et de la distribution de l'hydroélectricité. Et nos membres sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec.

L'industrie québécoise du génie civil est un leader en raison du développement hydro-électrique, un savoir-faire mondialement reconnu dans le domaine de la construction d'installations hydroélectriques. Le projet La Romaine permettra donc d'améliorer, de consolider, de maintenir l'expertise et de favoriser l'innovation québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil.

D'ailleurs, plusieurs membres de l'ACRGTQ exportent actuellement leur savoir-faire aux États-Unis et ailleurs dans le monde et rapportent des retombées en territoire québécois. Nous croyons qu'il est important de maintenir cette expertise québécoise.

Concernant les communautés autochtones, il est important de rappeler que, la construction du complexe La Grande, Eastmain 1 et maintenant le complexe Eastmain 1A-Rupert-Sarcelle ont permis aux entreprises criées, membres et non-membres de l'ACRGTQ, de se développer, d'acquérir de l'expertise en matière de construction d'ouvrage de génie civil et ainsi diversifier leur marché, des acquis dont toute la nation crie profite aujourd'hui. Avec le projet de La Romaine, les communautés Innues de la Côte-Nord pourront poursuivre leur développement et consolider l'expertise innue.

La sécurité énergétique – Construire la stabilité

Déjà, lors de la construction de Bersimis 1 et 2 dans les années 1950, les firmes de construction se sont démarquées. En sept ans, on a tracé plus de 400 kilomètres de chemins, élevé 6 barrages, construit une ville pour loger le personnel, percé un tunnel de 8,2 kilomètres et une caverne de 172 mètres. À travers le monde, le génie civil québécois confirmait alors son avancement technologique.

La construction des centrales Bersimis dans les années 50 était essentielle. Sans ces projets, le Québec n'aurait pas pu réaliser adéquatement son développement économique et social. Les projets qui suivirent furent tout aussi déterminants puisqu'ils permirent l'aménagement d'une marge de manœuvre garantissant ainsi une sécurité énergétique au Québec. Avec les années cependant, cette marge de manœuvre a fondu.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que le Québec poursuivra son développement au cours des années à venir et que ses besoins énergétiques continueront de croître. Il est important de considérer les projets de développement du parc de production hydroélectrique en fonction des futurs besoins en énergie.

Le projet La Romaine permettra à Hydro-Québec de consolider sa marge de manœuvre face à la sécurité énergétique du Québec. En effet, le débat entourant la sécurité énergétique ainsi que celui du Suroît en 2004 a permis aux Québécois de prendre conscience de la vulnérabilité de l'apport énergétique du Québec. Pour l'ACRGTQ, ce projet d'énergie renouvelable pourra soutenir et assurer la sécurité énergétique des Québécois à long terme. D'ici là, il sera possible de contribuer à l'essor de l'économie québécoise, en vendant à profit les surplus générés à nos voisins qui produisent leur électricité à partir de sources d'énergie plus polluantes que l'hydroélectricité.

Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques

Ce projet de barrage hydroélectrique fait partie intégrante des solutions d'avenir dans la lutte aux changements climatiques. En mettant ce type d'énergie à l'avant-plan, le Québec fait en sorte que les émissions de gaz à effet de serre soient maintenues au minimum. L'éolien ne peut faire le travail seul; il s'agit d'une excellente source d'énergie complémentaire à l'hydroélectricité.

À l'heure des changements climatiques, la production d'électricité québécoise est heureusement très majoritairement d'origine hydroélectrique. Le débat d'aujourd'hui est donc à considérer dans une perspective globale. À titre de société responsable, nous devons privilégier le développement de notre plein potentiel hydroélectrique avant de considérer d'autres sources de production plus polluantes.

De plus, dans le cadre du projet du complexe de la Romaine, Hydro-Québec a produit une importante étude d'impact sur l'environnement qui a d'ailleurs été remis à la commission. Toutes les composantes des milieux physique, biologique et humain susceptibles d'être touchées par le projet ont été analysées par le promoteur. Après analyse des impacts, Hydro-Québec a élaboré des mesures d'atténuation et de compensation pour protéger l'environnement et permettre aux utilisateurs du territoire de poursuivre leurs activités. Le BAPE devra considérer cette étude aux fins d'analyse de ce projet.

Aspects économiques du projet

Hydro-Québec estime à 6,5 milliards de dollars le coût global du projet. L'ACRGTQ considère qu'il s'agit là de retombées majeures que le Québec et l'industrie de la construction ne peuvent se passer en période de ralentissement économique.

Selon Hydro-Québec, le projet va générer des retombées de 3,5 milliards de dollars pour l'ensemble des entreprises du Québec, dont 1,3 uniquement sur la Côte-Nord.

En période de pointe, le projet devrait créer plus de 2000 emplois directs par année. La majorité des travailleurs proviendront de la Côte-Nord. D'où l'importance de ce projet pour une région qui en a grandement besoin.

Pour l'ensemble du Québec, le projet va générer des emplois équivalant à 33 410 années-personnes durant la période de construction. De plus, selon Hydro-Québec le taux de participation des travailleurs de la construction de la région avoisinera les 60 %. Les retombées liées à ce projet seront très importantes pour les membres de notre industrie. Des entreprises du Québec en entier, qu'elles soient innues, nord-côtières ou autres, pourront bénéficier des effets de ce projet. Dans une situation économique précaire, le Québec a besoin de projets structurants de cette envergure.

Acceptabilité sociale du projet

Comme il l'a toujours fait, Hydro-Québec réalise ses projets en partenariat avec les communautés locales et régionales. Dans ce cas-ci, l'harmonie est devenue un pilier du développement durable. Dans le cadre du projet de la Romaine, les communautés de la Côte-Nord ont contribué aux études qui ont mené au projet proposé. Selon Hydro-Québec, elles seront aussi associées étroitement aux étapes de construction et de suivi environnemental. De plus, comme ils l'ont fait dans le cas du barrage de la rivière Péribonka au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le savoir-faire et les connaissances des Innus continueront d'être mis à contribution tout au long de la réalisation de ce projet.

L'acceptabilité sociale d'un projet est sans contredit un élément majeur pour le développement d'ouvrages hydroélectriques au Québec. À cet effet, Hydro-Québec signait en juillet 2008 une entente avec la communauté innue de Nutashkuan et, en octobre, une autre entente avec les communautés innues d'Unamen Shipu et de Pakuashipi. Elles prévoient le financement de projets de nature économique, communautaire et culturelle. Ces ententes permettront aussi de soutenir la pratique des activités traditionnelles et la formation professionnelle des membres de ces communautés. Hydro-Québec et les représentants de la communauté innue d'Ekuanitshit poursuivent leurs discussions en vue de parvenir à une entente.

De plus, une entente de partenariat a été également conclue avec la MRC de Minganie. Elle permet la création de fonds de soutien pour la réalisation de projets à caractère économique, récréotouristique, social et culturel sur le territoire de la MRC.

Ces ententes sont capitales au bon fonctionnement des relations entre les autochtones et les non-autochtones, elles sont signées de bonne foi et permettent aux communautés de cohabiter dans l'harmonie. L'ACRGQTQ salue la contribution des Innus et des Nord-Côtiers à leur développement et à celui du Québec.

Conclusion – Un appui au développement du Québec

Parce que le projet permettra aux travailleurs de notre industrie de demeurer des chefs de file dans leur secteur, l'ACRGTO appuie sans réserve le projet du complexe La Romaine. Nos membres sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets qui constituent, à notre avis, la meilleure solution sur le plan social, environnemental et économique.

En considérant les retombées positives que les projets passés (complexe La Grande et Eastmain-1) ont eues sur le Québec, on peut affirmer que le projet du complexe La Romaine bénéficiera aux entreprises innues, aux entreprises nord-côtières et à l'ensemble des entreprises québécoises, en somme, à toute la collectivité du Québec.

De plus, ce projet a été accepté par la majeure partie des intervenants locaux, incluant les communautés innues.

Le projet doit voir le jour; le développement économique et hydroélectrique du Québec en dépend.